



La mobilité des aspirants, des êtres humains ou des numéros ?

Création : jeudi 8 septembre 2016 23:18

La mobilité des aspirants « mai 2016 » a été publiée mais la majorité des places est réservée à la police fédérale. Il y a presque autant de places que d'aspirants.

Les aspirants sont donc obligés de choisir une place ; à défaut elle leur sera imposée. La date limite de ce choix est le 16 septembre.

On met donc une énorme pression sur leurs épaules, ce qui est inacceptable. Est-ce que c'est une façon de traiter nos jeunes collègues ?

Ils ont une protection de minimum 3 ans dans leur emploi. Alors que les aspirants souhaitent plus d'informations, que les écoles veulent organiser l'info, les services fédéraux demandeurs ne sont pas à même de l'organiser avant le 16 septembre.

De surcroît, il y a une sérieuse différence de textes en néerlandais et en français. Les Francophones sont OBLIGES de remplir d'office le 1er choix qui les bloque pour 5 ans dans leur emploi. Le SNPS a pris ses responsabilités et essaie d'informer et de guider les aspirants au mieux. Du côté de l'autorité c'est un silence total et suspect. Nous ne laisserons pas ces jeunes gens à leur sort : ce n'est pas de leur faute si le système a échoué ces dernières années. Il y a des drames prévisibles, lesquels sont inacceptables !

Nous avons entrepris une recherche de solutions en plusieurs étapes.

Le CDP Vande Cavey va sur le champ adapter les textes de telle façon qu'il n'y ait plus de différence entre les textes francophones et néerlandophones, et que les Francophones ne soient plus obligés de remplir le premier choix.

Au cours de la réunion d'urgence de ce 8 septembre avec le CDP, ce dernier a confirmé qu'il prendra des mesures immédiates pour prolonger la période du choix.

Nous n'avons pas encore de certitude absolue à l'heure actuelle, mais si cette durée n'est pas augmentée, nous réagirons en temps utile de manière appropriée et, si nécessaire, nous déposerons un préavis de grève.



La mobilité des aspirants, des êtres humains ou des numéros ?

Création : jeudi 8 septembre 2016 23:18

A court terme, une négociation urgente entre DGR et les écoles de police est prévue.

Le SNPS veillera à ce que les aspirants ne soient plus mis sous pression. Le CDP a également proposé de visiter les écoles pour leur donner une explication technique concernant les différents choix.

Nous suivons ce dossier de très près. Le SNPS ne laissera pas ses aspirants dans cette situation inacceptable !